

Bulletin municipal 2017-2018



de Marigny à Saint-Marcel

n°19

Édito Intro

À nos lecteurs

Monsieur le Maire,
les Maires-adjoints
et tous les
Conseillers
municipaux, vous
souhaitent une
bonne et heureuse
année 2018.



Sommaire

- **Editorial et l'introduction** **pages 2 et 3**
Le mot du Maire
- **L'état civil**..... **page 4**
Naissances, mariages, décès
- **La vie scolaire** **page 5 à 7**
Côté mairie : La semaine de quatre jours (p 5)
Côté école : Les projets menés en classe (p 6-7)
- **Aménagements et travaux** **pages 8 et 9**
Les travaux réalisés et envisagés
- **Les informations générales** **pages 10 à 12**
Les informations utiles, les nouvelles du marché
- **Pages de jeux** **pages 13 à 16**
Un peu de récréation
- **Mémoire de Marigny-Saint-Marcel** **page 17**
Quelques traces du passé
- **Actualité sociale** **pages 18 et 19**
Activités du CCAS, informations sociales
- **La vie associative** **pages 20 à 23**
Les associations de la commune
- **Pêle-mêle**..... **pages 26 et 27**
Toutes sortes de choses

Photo de couverture : quelque part dans la commune, saurez-vous retrouver cet endroit ?

Entre nous

le mot du maire

30 octobre 2017...enfin ! Le PLU de Marigny Saint Marcel vient d'être voté et approuvé à l'unanimité par les délégués du Conseil communautaire de la C3R ! Après l'annulation du précédent, c'est l'aboutissement de près de 10 années d'effort. L'urbanisation de notre village ayant pris un retard considérable sur les communes voisines, dès le mardi 31, nous appelions le cabinet d'étude que nous avons sélectionné et retenu en 2013 pour le projet d'urbanisation de notre chef-lieu ! Un projet déjà inscrit au défunt POS élaboré en 2000, repris ensuite sur notre précédent PLU. Ce projet d'urbanisation... pour la raison expliquée en amont, n'a jamais pu voir le jour. Il ne s'agit pas de bétonner et bitumer à outrance, le respect des règles de notre SCOT, ainsi que le foncier retenu pour la ZAP, nous oblige à une urbanisation raisonnée. Le contact avec les différents propriétaires du foncier retenu pour cette urbanisation, est en cours...

2018 sera-t-elle l'aulne de grands travaux ? C'est en tous cas l'intention de notre équipe municipale, projets certes réalistes, mais dont seul l'avenir nous dira s'ils étaient trop



ambitieux ! Je me garderai donc bien de vous en informer dans cet éditorial, un passé récent nous obligeant à beaucoup de prudence car, combien de projets annoncés ont été avortés, et pour la plupart, indépendamment de notre volonté d'aboutir. Néanmoins, dans un souci de transparence, nous communiquerons par le biais d'un flash info ou de ce bulletin, voire... s'il s'agit de travaux majeurs engageant l'avenir de notre commune, comme c'est le cas pour l'urbanisation et la sécurisation du chef-lieu, l'organisation d'une réunion publique.

Je vous souhaite une très bonne année 2018, la réussite dans tous vos projets et ceux de vos proches, et surtout, surtout...une excellente santé !

H.Besson

Mairie de Marigny-Saint-Marcel

Jours et horaires d'ouverture :

Mardi : de 8h à 11h30 et de 13h30 à 19h

Judi : de 13h30 à 18h

Rendez-vous avec le maire, mêmes jours, mêmes heures, avec le 2ème adjoint en charge de l'urbanisme, mardi de 17h à 19h

Tel : 04 50 01 17 12 - Fax 04 50 01 86 99

communemarignysaintmarcel@orange.fr

www.marignysaintmarcel.fr

Directeur de publication :
Henri BESSON

Photos :
Group-Com
Christopher Pappas
Lise Vergain
Sébastien Aimé
Pierre Gorrex

Comité de rédaction :
Cyril AYMONIER
Ghislaine BUSSIOZ
Martine CROSET FAVRE
Marie-Laure GIROUD
Jean-François LAMBERT

Imprimé et tiré à 350 exemplaires
par Publishop.fr - Cran-Gevrier (74)

État Civil

Des joies... et des peines



Naissances

Eden MISSE

né le 18 mars 2017

Alyzée FERNANDES

née le 08 septembre 2017

Sacha LAMBERT

né le 19 avril 2017

Marius DUCRET

né le 03 octobre 2017

Mariages

Stéphane CORAZZA et Françoise BOURCIER
le 20 mai 2017

Rodolph MICHEL et Carole DHELENS
le 24 mai 2017

Charles DELON et Tiffany SERET
le 1er juillet 2017



Décès

Simone THOME le 5 février 2017

Odette GANTELET le 24 février 2017

Juliette SONDAZ le 19 mars 2017

Henri MOUTIER le 6 juin 2017

Louis DHELENS le 09 août 2017

Vie Scolaire

Sacré Charlemagne



Rythmes scolaires : les ajustements de la rentrée

Suite au décret du 27 juin 2017 relatif à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et primaires, la municipalité et le conseil d'école ont souhaité modifier la semaine scolaire dès la rentrée 2017.

Les horaires de l'école sont donc les suivants : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 (accueil 10 minutes avant l'entrée en classe par les enseignantes de service).

Il n'y a plus de classe le mercredi matin.

Garderie périscolaire du mercredi matin : très peu de familles ont répondu au questionnaire émis pour ce sujet. Toutefois une garderie a été mise en place dès la rentrée de septembre de 8h30 à 11h30 jusqu'aux vacances de Toussaint afin de permettre aux parents de s'organiser pour le reste de l'année scolaire. Vu le très peu de fréquentation et comme prévu, cette initiative a pris fin.



Vie Scolaire

Retour sur quelques projets menés au sein de L'école...

Chez les petits... les activités autour de la semaine du goût en octobre

Cette année, les élèves ont encore participé avec plaisir et enthousiasme à la semaine du goût. Ils ont cuisiné et dégusté différents aliments tout au long de cette semaine. Cette année, nous avons établi un partenariat avec le marché de Marigny.

Voici en photos un résumé de notre semaine, un peu « particulière ».

Jeudi 5 octobre

1ère visite au marché pour rencontrer les producteurs et leurs produits.

Lundi 9 octobre

Nous avons dégusté des aliments verts et roses puis nous avons fait des mikados au chocolat.

Mardi 10 octobre

Nous avons goûté des aliments rouges et jaunes puis nous avons fait beaucoup de sablés!! L'après-midi, nous avons fait des brochettes avec les restes.

Jeudi 12 octobre

Ce fut une grosse journée!!!! Le matin, nous avons confectionné : des tartines sucrées et salées, des verrines sucrées et salées, des pizzas et des brochettes de fruits et de légumes. L'après-midi, nous sommes allés au marché, avec nos jolies toques, pour faire déguster aux producteurs et aux parents nos réalisations. On a pu en manger aussi!!! Humm; quel régal!!! Le soleil était aussi de la partie.

Vendredi 13 octobre

Pour conclure cette semaine, nous avons décidé de finir tout ce qui restait dans le frigo ! Alors nous avons réussi à faire 2 quiches, une grande pizza et deux tartes aux fruits. Nous avons également fait des ateliers « jeux » afin de travailler un peu le vocabulaire. (memory, loto...)

Merci à tous les adultes qui ont participé aux ateliers. Sans eux, nous n'aurions pas pu faire tout ça!! Vivement l'an prochain...





Les petits en visite
au marché

Chez les grands... du sport, de la musique, et de la culture !

Les CE2, comme les copains des autres classes découvrent les agrès prêtés par le CDER. Photo 1 & 2

Nous créons cette année un conte musical inter-cycles (élèves de CP au CM2) financé par Rumilly Terre de Savoie. Ce spectacle est coordonné par notre intervenant Thierry Cazenave.

Les enfants auront la chance de voir prochainement un concert du groupe vocal « couleur café » auquel appartient notre intervenant. Le spectacle approche, il faut s'entraîner

Les élèves de la classe travaillent sur "ma commune a une histoire" et sont allés visiter le château de St Marcel. Ils ont beaucoup apprécié ce partage avec les propriétaires du château qui ont eu la gentillesse de leur offrir un goûter. Ils ont été surpris de voir une meurtrière (en vrai). Mille mercis à eux.

Ils ont également échangé avec le nouveau propriétaire du château de Vons qui est venu un après-midi leur montrer des photos du château.



Aménagements Chantiers

*Tout vient à point à
qui sait attendre*

Principaux travaux réalisés en 2017

- Mise en place d'une vidéo protection au niveau de l'école, de l'église, de la mairie, des feux tricolores et du domaine de la fruitière pour améliorer la protection des biens et des personnes dans cette période où l'insécurité augmente partout. Le montant de cet équipement est de 38 000 € HT. L'utilisation de cette vidéo-protection et le visionnage des séquences se font dans un cadre strictement limité et réglementé afin d'assurer la sécurité de tous.
- Entretien des routes communales avec la réfection de la chaussée sur la portion de la route du Chéran allant du hameau de « chez Cochet » au hameau « Grand Norbet » et sur la portion de la route du Nant Boré allant du hameau de « chez Vidal » à l'intersection avec la RD 53. Le montant de ces travaux est de 71 000 € HT.
- Réparation du lavoir de « La Grelaz » détérioré par la chute d'un arbre. Travail réalisé par nos employés communaux.
- Mise aux normes, implantation de luminaires moins énergivores et gestion de l'éclairage public plus élaborée au niveau du chef-lieu. Ceci s'inscrit dans une démarche de réduction de votre consommation énergétique. Le coût de ces travaux réalisés avec le SYANE s'élève à 38 000 € HT, la part de la commune étant de l'ordre de 23 300 € HT.
- Autour de la Salle de la Fruitière, la partie intercalaire du parvis aux abords du terrain de football, a été recouverte de gravier bitumineux. Ce chantier a coûté 7 800€.
- Remplacement de l'équipement vétuste d'arrosage du terrain de football par un système d'arrosage intégré et automatisé pour un montant de 22 500 € HT. Ce nouvel équipement apporte un arrosage plus approprié et une consommation d'eau maîtrisée. Il a bénéficié d'une subvention départementale de 10 % du montant de l'investissement. Nous avons profité de ces travaux, effectués par notre prestataire historique, pour lui confier désormais tout l'entretien du terrain et



notamment la tonte, ce qui explique les allers et retours, de son curieux petit engin vert évoluant sur toute la surface du stade. Robot qui...comme il a été dit à tort, n'est pas propriété de la municipalité.

- Aménagement du carrefour de Vaudry. La dangerosité de ce croisement a été évoquée plusieurs fois en conseil municipal. La route principale (route de Vaudry et route des Maloffes) étant départementale (D240), la responsabilité sur cette voie, est dévolue aux services de l'état, ce qui limite nos possibilités. Il a donc été décidé de placer un stop sur la route de La grêlaz (route communale), afin de limiter la vitesse des automobilistes arrivant au carrefour par cette voie. Ils restent tout de même prioritaires sur les automobilistes arrivant de la route des Maloffes, la règle de la priorité s'appliquant également avec la présence de deux « stop ». La meilleure solution dans tous les cas reste la vigilance et une vitesse modérée pour tous à l'approche de ce carrefour dangereux.



Prochaines réalisations

- Désamiantage et démolition de l'annexe de l'ancienne porcherie (ancien logement). Ces travaux sont commandés et seront entrepris début 2018. Le coût de cette opération est de 41 000€ HT.
- Ancienne porcherie : rénovation des façades et de la toiture. Ce chantier, qui se déroulera au printemps prochain, est estimé à 134 000 € HT. Il bénéficie d'une subvention départementale de 10 % du montant du marché. Les appels d'offres sont actuellement en cours. Ce bâtiment, d'un remarquable cachet, servira à du stockage, pour les services techniques et quelques associations



Projets

- Projet d'aménagement du chef-lieu. Il s'étend sur toute la traversée du chef-lieu le long de la RD3 et sur la RD 240 jusqu'au domaine de la Fruitière. Le but est d'adjoindre aux voies de circulation automobile un cheminement doux pour permettre aux piétons, en particulier, de se déplacer en toute sécurité dans ce secteur. Le projet proposé a reçu l'approbation du service compétent du département. Les études administratives et financières sont en cours. Ce projet sera scindé en plusieurs phases pour s'adapter aux capacités financières de la commune.
- Urbanisation du futur chef-lieu : l'étude avance à grands pas. Cette urbanisation prévue de longue date dans le POS et le précédent PLU, est aujourd'hui en phase d'être enfin lancée. La SEMCODA, société de construction de logements, que nous avons retenue dès 2013, est à pied d'œuvre. La démarche d'achat du foncier, qui concerne une douzaine de propriétaires, débutera dès janvier. Comme inscrit au PLU, c'est 37 000 m² de surface totale qui seront disponibles à l'habitat. Cependant ce chantier s'effectuera en plusieurs tranches. Dès la première, c'est entre 44 et 50 logements qui seront créés, mais uniquement du petit collectif. Quelques habitations particulières sont prévues dans les tranches futures.



Informations Générales

Tout pour tous

Vœux de la mairie et accueil des nouveaux habitants

Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal vous convient à la cérémonie des vœux le vendredi 19 janvier à 19h30 à la salle de la Fruitière. Un moment sera consacré à la présentation des nouveaux concitoyens, et nous partagerons ensemble la traditionnelle galette des rois. Vous savez donc ce qu'il vous reste à faire...



Fermeture du secrétariat de mairie et inscription sur les listes électorales

Le secrétariat de mairie sera fermé pendant les vacances de Noël 2017 les mardis 26 décembre et 2 janvier. Toutefois, une permanence électorale sera assurée le samedi 30 décembre de 8 heures à 10 heures. Pour vous faire inscrire sur les listes électorales, il vous suffit donc de vous rendre en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Installation d'un défibrillateur à la mairie

Après l'installation d'un appareil au domaine de la Fruitière en 2014, un second appareil a été placé cette année sur la façade de la mairie.



Vigilance

En cette période hivernale, la recrudescence des cambriolages nous oblige à accroître notre vigilance. Voici quelques conseils communiqués par la gendarmerie :

- protéger et renforcer les points d'accès de votre domicile;
- éviter de montrer tout signe d'absence (dans la mesure du possible);
- placer en lieu sûr vos objets de valeur;
- ne pas laisser un (des) inconnu(s) rentrer chez vous;
- demander à un membre de votre famille ou un proche ou une personne de confiance (voisin...) de porter une vigilance particulière en cas d'absence;
- fermer à clé les portes des véhicules et des habitations - même lorsque leurs occupants sont à l'intérieur, notamment pour celles qui ont des surfaces importantes;
- s'équiper d'une alarme;
- signaler immédiatement aux forces de l'ordre (via le 17)

tout individu suspect vu dans votre voisinage, notamment qui demanderait des renseignements...

- relever tous les éléments qui pourraient permettre aux forces de l'ordre d'identifier ces personnes (description physique, immatriculation, type et couleur du véhicule utilisé...) et de les interpellier rapidement.

Recensement

Tous les jeunes âgés de 16 ans cette année, filles et garçons, de nationalité française, doivent se faire recenser en mairie (à partir du jour de leurs 16 ans), munis d'une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport, par exemple), et du livret de famille à jour.

Une attestation leur sera remise. Celle-ci est indispensable pour passer examens, concours, ainsi que pour les inscriptions dans les écoles et les universités.

Du nouveau pour le tri sélectif

1er janvier 2018 : nouveaux conteneurs, nouvelles consignes de tri

Suite à la dissolution du SITO (Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures ménagères de l'Albanais), la Communauté de Communes du Canton de Rumilly adhère au SIFAGE (Syndicat Intercommunal de gestion des Déchets du Faucigny Genevois, Pays Bellegardien, Pays de Gex – Haut Bugey) à partir du 1er janvier 2018.

Le tri sélectif continuera à se faire en apport volontaire par les habitants des 18 communes de la Communauté de communes du Canton de Rumilly.

Le passage au SIFAGE s'accompagnera d'un nouveau geste de tri. En effet, si la globalité des emballages à trier reste identique à ce qui se pratiquait avant, un changement est à noter pour le tri des papiers qui rejoindront les cartonnettes dans le conteneur jaune. Les emballages métalliques et plastiques resteront à déposer ensemble mais dans un conteneur bleu.

Le SIFAGE profitera de cette occasion pour remplacer les conteneurs des Points d'Apport Volontaire aériens par

des conteneurs neufs et ainsi permettre à tous de mieux identifier ces nouvelles consignes.

Afin d'accompagner ce changement, le SIFAGE en collaboration avec la Communauté de Communes, a prévu une campagne de communication spécifique auprès des habitants.

Un courrier d'information auquel sera joint un « Mémo tri » sera envoyé dès la fin du mois de décembre dans chaque foyer.

Des Ambassadeurs du tri sillonneront le territoire de la Communauté de communes du Canton de Rumilly pendant tout le mois de janvier afin d'expliquer aux habitants les nouvelles consignes et de répondre à toutes leurs questions. Si vous les rencontrez, merci de leur réserver le meilleur accueil. Facilement reconnaissables grâce à leur veste bleue floquée du logo du SIFAGE, ils vous remettront un sac cabas très utile pour apporter vos emballages jusqu'au point tri.

Alors, tous ensemble, engageons-nous à trier pour valoriser nos déchets !

Et pour aller plus loin sur les activités du SIFAGE, rendez-vous sur son site internet : www.sidefage.fr

A PARTIR DU 1^{ER} JANV 2018

NOUVEAUX CONTENEURS = NOUVELLES CONSIGNES DE TRI !

- Verre** (Conteneur vert)
- Papier, cartonnettes** (Conteneur jaune)
- Plastiques & métal** (Conteneur bleu)
- Ordures ménagères** (Conteneur gris)
- Compostage** (Conteneur brun)
- Déchèterie** (Conteneur orange)

Communauté de Communes du Canton de Rumilly

Pour toute question sur les OM ou les déchèteries : dechetsacc@canton-rumilly.fr

Pour toute question sur le tri ou le recyclage des déchets : www.sidefage.fr ou 04 50 56 87 61

SIFAGE



Les nouvelles du marché

Notre marché de producteurs, lancé il y a un an et demi, s'installe désormais comme un rendez-vous hebdomadaire attendu chaque jeudi par des clients fidèles. Entre départs et arrivées, la sympathique équipe de commerçants s'appuie sur une base solide, et offre une gamme de produits et services large, le tout dans la bonne humeur qui les caractérise.

Parmi les derniers produits proposés sur le marché, les poissons et crustacés, ou encore la choucroute au champagne, ont déjà conquis de nombreux clients !

Nous vous rappelons l'an dernier dans ces pages les motivations à l'origine de la création de ce marché, et les valeurs sur lesquels nous nous étions basés, organisateurs et commerçants.

En lançant ce projet, nous étions tous bien conscients que proposer des produits locaux uniquement serait difficile, et non durable. Chacun d'entre nous a, dans ses habitudes de consommation, besoin d'une part d'exotisme. Il serait autrement difficile pour un Marignien de manger des clémentines ou encore de goûter un bon saumon !



C'est pourquoi le règlement sur lequel se base le marché depuis sa création comprend un paragraphe autorisant la vente d'un pourcentage limité de produits non locaux et/ou transformés par une personne différente du commerçant. Mais attention, cette tolérance ne vient pas entraver l'état d'esprit du marché qui continuera à favoriser l'implantation de commerçants lui correspondant !

Au-delà de l'aspect commercial, nous mettons également en avant notre motivation de créer un lieu d'échange et de vie pour les habitants de la commune : 2017 nous a comblés ! D'une part avec la fréquentation accrue des habitants lors des animations réalisées par les commerçants, mais aussi avec la participation régulière des associations de la commune à la buvette du marché, qui connaît un succès grandissant. Parmi les animations réalisées cette

année, rappelons l'anniversaire du marché le 1^{er} juin, les barbecues en été, la course d'escargots, l'arrivée du beaujolais nouveau... et les marchés de Noël, tout au long du mois de décembre, agrémentés de divers petits artisans.

Nous remercions également les associations de la commune qui ont participé cette année : le Goshin Ryu, l'APE, les Coprins d'abord, le Rayon de Soleil, le Comité des Fêtes, et la Confrérie de l'Ardente Epée.

Vous trouverez ci-dessous la liste des commerçants réguliers du marché et la fréquence de leur présence. Les membres de la commission marché et l'ensemble des commerçants restent ouverts à toutes vos remarques et suggestions pour aider à faire vivre au mieux notre petit marché hebdomadaire !



Commerçants	Produits/Services	Présence
A LA BOURRICHE D'OCEANE	Poissons & fruits de mer	Hebdomadaire
BUFFET ELISABETH	Œufs Bio et conserves de légumes	Saisonnée
DU POMMIER AU VINAIGRE	Vinaigre de cidre aromatisé	Saisonnée
FLAM' ILY HUGEL	Spécialités alsaciennes	Hebdomadaire
GUIDETTY FABIENNE	Tomme, Comté, saucisson	Hebdomadaire
L'ESCARGOT DE DROISSETTE	Escargots et préparations diverses	Saisonnée
LA CHEVRERIE DES ALPES	Produits laitiers au lait de chèvre	Hebdomadaire
LA MIELLERIE DU VIEUX MOULIN	Miel	Bimensuelle
LA SPIRULINE DES BAUGES	Spiruline paillettes et comprimés	Mensuelle
LE FOURNIL EPARIS	Pain, brioche,... BIO	Hebdomadaire
LE REMOULEUR MODER'N	Affûtages divers	Bimensuelle
LES GOURMAND'LISE	Produits laitiers au lait de vache	Hebdomadaire
LES MIOTES DE CONSTANCE	Plats cuisinés	Hebdomadaire
LOLO PRIMEUR	Fruits et légumes	Hebdomadaire
NIELOUD JEAN-PAUL	Légumes de saison	Hebdomadaire
REYNAUD CHRISTIAN	Pomme, jus, compotes	Saisonnée
RICHELIEU RESTAURATION	Choucroute au champagne	Saisonnée
SAVONNERIE LANIAKEA	Savons	Mensuelle
UN MOMENT DE GOURMANDISE	Pâtisseries, macarons	Hebdomadaire

Pages de Jeux

Un peu de récréation ...

Dans l'idée de rendre ce bulletin plus ludique et accessible à tous, nous vous proposons cette année quelques petits jeux autour de la commune... Vous trouverez donc sur cette double-page détachable de quoi en apprendre davantage sur notre beau village, tout en vous amusant !

Les réponses sont à découvrir quelque part au fil des pages... Bon jeu !

JEU N°1 : LE BON BLASON

Parmi ces six blasons, un seul correspond exactement à celui de notre commune. Saurez-vous retrouver lequel ?



1



2



3



4



5



6



JEU N°2 : LES ROUTES ET CHEMINS MÊLÉS

Tous les noms de routes et chemins de la commune se sont mêlés les uns aux autres pour créer cette grille de lettre... A vous de les retrouver !

```
V M L C Y W L Ç K T N F A D C Ç G F L S C F S M O
I V G M X E H C N A L B N O S I A M Ç H E T E B B
G U S O L C S Ç M Y Q Y C E N W Z E J T U T D F N
N T C N D I E Z C Ç Z A I R U M I L L Y L I U R M
E O H T S Y V W N L E X E X M E X K Z Z C M A O X
S P U S Z S I D Z O M Y N I D W O J Z A K B L Z R
R U A V E T R T A W I W N L N D L H O M L P L P S
O P Z U U E G W O J I S E E G M T Y R F E I I P
U E T A B T N E Y C J G E F E C H O T T I E R S S
S S S G L T A F R X H W G T Z L A M T K A R G G P
S I R N O U R T D N G I L N I O H B V F U N A W M
E L E A Y O E V U O C C I I E E V R R O V O F W O
S G N R E B H U A D H N S A A U R O P I S O U F X
I E G D H J C I V N A I E S T D D S E R C U I K J
O I I Z A C T S M A T L B S A L P U E H R E Z M B
U S A T U Z B Z F R E U Ç M E M X R A M L T E A S
Q E T V T X I H R A A O O D A Q O M L O F F I L R
O N A V E H S H U T U M N H S B P V E N J M Ç O U
L G H K R F E R I E T I C A T S L U X A H G Z F E
H I C G I Z H Z T R S A L N T W N P D S F Q P F H
K V E V V Ç C A I C K B A H G R O L E T H V N E C
L D I T E F E F U E G Y N O D J P B A G E M D N S E
W T D F E Q R K R L C M P O I T H I B R T Q B N P
W B D U S K V X E Ç A Ç Z N Q O I N N E A C P Z F
L S N I T T U O C S D N A R G I U E Q I T G I L Q
```

```
ALBY
ANCIENNEGLISE
BLOYE
BOUTTETS
CHAMPSPOURRIS
CHAMPSTHOMAS
CHATAIGNERS
CHATEAU
CHERAN
CLOS
CRETARANDON
ECHOTTIERS
EGLISE
FRUITIERE
GRANDSCOUTTINS
GRELAZ
GRILLAUTES
GRIVES
HAUTERIVE
LOQUOIS
MAISONBLANCHE
MALOFFES
MONASTERE
MONTSVUAGNARD
MOULIN
NANTBORE
NOISETIERS
PECHEURS
PLAINE
RECHES
ROUTES
RUMILLY
SAINTFELIX
SINDELDFORF
VAUDRY
VIEUX
VIGNES
VIGNESROUSSES
```

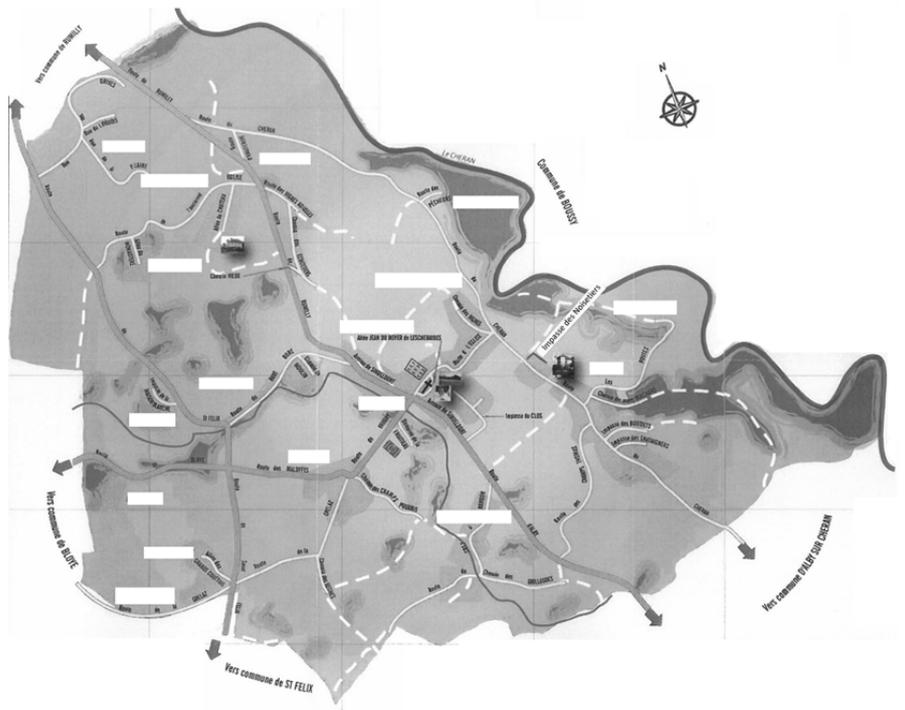
JEU N°3 : LES HABITANTS DE CHAQUE HAMEAU

Voici la liste des hameaux de la commune... mais combien d'habitants compte chacun d'entre eux ? A vous de deviner les bons chiffres

Bel-Air	●	● 7
Le Chef-Lieu	●	● 16
Chez Cochet	●	● 24
Chez Vidal	●	● 25
Les Echottiers	●	● 29
Le Grand Norbet	●	● 29
La Grelaz / Gratteloup	●	● 32
Les Grives / Loquois	●	● 48
Hauterive	●	● 57
Saint-Marcel / Les Cornes	●	● 61
Vaudry	●	● 68
Le Vieux-Marigny	●	● 79
Le Villet	●	● 104
Vons / Les Routes	●	● 123

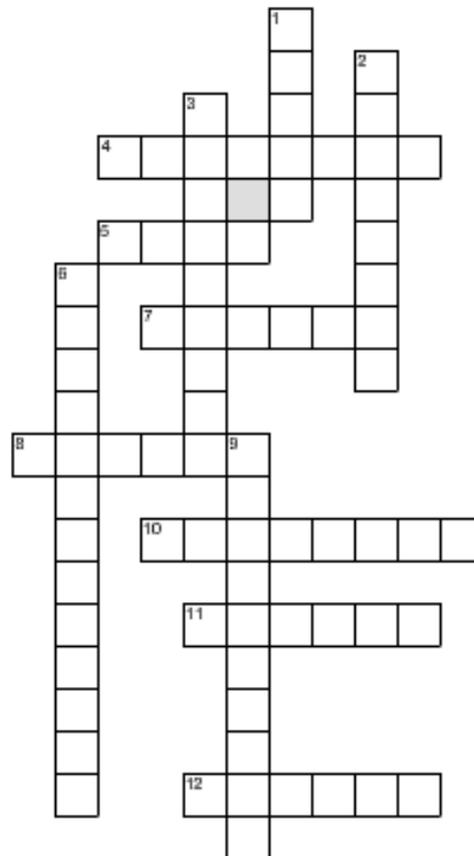
JEU N°4 : LE BON HAMEAU AU BON ENDROIT

Voici le plan de la commune, sur lequel nous avons effacé les noms des hameaux. A vous de les replacer correctement en vous aidant la liste en bas de page précédente.



JEU N°5 : LES MOTS CROISÉS

Voici ci-dessous 12 définitions de noms ou lieux de la commune qu'il vous faudra replacer dans cette grille. A vous de jouer !



Horizontal

Vertical

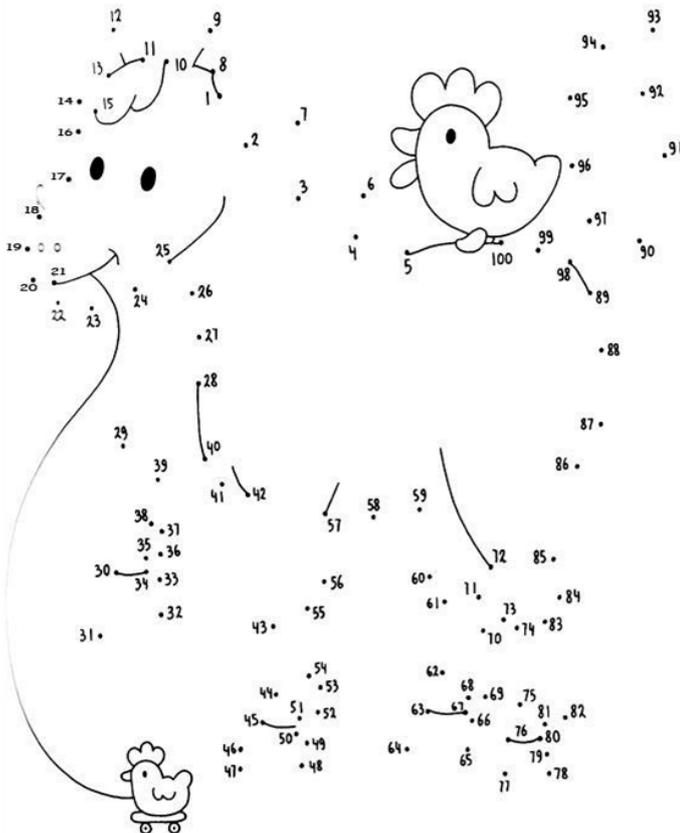
4. Marigny pour les Romains
 5. On lui faisait sa fête jusqu'en 2000
 7. Premier magistrat de la commune au passage à l'an 2000
 8. Lieu bien caché, dont le singulier permet d'y accéder
 10. Il fait le lien entre Alby et Balvé
 11. Un Saint prénom qui possède son édifice
 12. Zone où l'on ne trouve pourtant pas que des oiseaux

1. Patronyme le plus courant
 2. Voie qui mène au point culminant
 3. Domaine sportif et festif
 6. Notre impasse américaine
 9. La jumelle germanique

LE COIN DES PLUS JEUNES

JEU N°6 : LES POINTS À RELIER

On en trouve beaucoup dans la commune... mais quel est cet animal avec ces deux poules? A toi de donner des couleurs à ce bel ensemble!



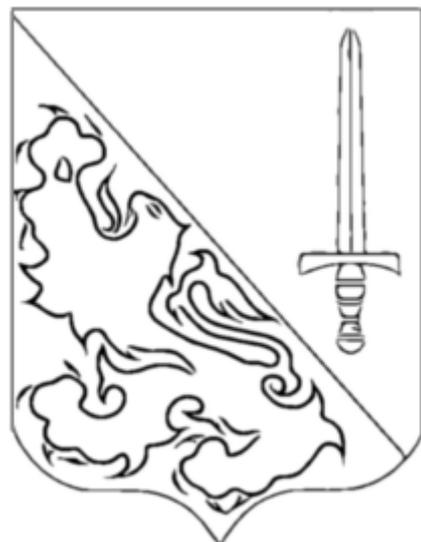
JEU N°7 : COLORIAGE

Voici le blason de la commune et la façade de la mairie qui se trouvent bien ternes... A toi de leur redonner quelques couleurs.



JEU N°8 : CONCOURS DE DESSIN

De grands travaux commenceront bientôt dans la commune pour réaménager et sécuriser notre Chef-Lieu. Mais à quoi pourra-t-il ressembler ? A toi de l'imaginer, de le dessiner, et de le transmettre à la mairie soit par courriel, soit directement dans notre boîte aux lettres. Les plus beaux dessins seront récompensés !



Mémoire de Marigny-Saint-Marcel

C'était hier

Marigny-Saint-Marcel, ancien village de vignobles...

En 1969, on ne recensait pas moins de 34 propriétaires de vignes sur la commune ! A l'époque, on buvait local en confectionnant soi-même son propre vin... mais il semblerait qu'aujourd'hui, on préfère les grands crus un peu moins locaux !

La faute aussi au dur labeur imposé par cette pratique et aux maladies ayant favorisé l'arrachage des ceps marigiens.

Résultats, en 2017, on ne compte plus que 3 propriétaires ! A Saint-Marcel, Vons et Vaudry, on perpétue encore cet art ancestral, mais pour combien de temps ?



La rédaction d'une ancienne élève de l'école de Marigny

Que faisait-on à l'école dans les années 1950 ?

Une ancienne élève de Marigny St Marcel nous fait part d'un extrait de la rédaction qu'elle avait faite en ce temps là.....

Sujet : Racontez l'histoire de votre église

Il y a 100 ans la commune de Marigny se divisait en deux : Marigny et St Marcel. L'Eglise de Marigny était en très mauvais état. En 1845, le roi de Turin Charles- Albert ordonne la fusion des deux communes. Les gens de St Marcel protestent : « nous avons notre église » répondirent-ils, car il fallait aider les gens de Marigny à construire une nouvelle église avec leur maire. Mais après de nombreuses protestations, les voilà tous d'accord et la commune prend le nom de Marigny St Marcel. Le devis s'élève à trente- trois mille huit cent quatre -vingt francs et hélas ! La commune ne possède que huit mille francs. Que faire devant un si grand déficit ? Heureusement deux personnes se dévouent : Monsieur le curé et Monsieur Jean Louis Vettier qui avait une grande influence dans la commune se décident pour un grand voyage d'affaires. Ils vont quêter à Turin chez le roi Charles- Albert. Ils sont reçus avec mépris par l'intendant du roi.....

Action Sociale & vie en communauté



Coup de cœur du CCAS !

Durant 2 années consécutives, l'équipe du CCAS de notre commune (composée d'élus et d'habitants de Marigny) a mené des actions dans le cadre d'octobre Rose en faveur de la lutte contre le cancer du sein féminin. Tous les jours, nous sommes témoins soit directement soit par les medias d'une souffrance sociale provoquée par la maladie.... Par conséquent, cette année, nous avons dédié notre action à l'association "COUP DE CŒUR" qui ne rechigne pas contre un coup de pouce!

Cette association créée le 12 janvier 2004 a pour but de venir en aide aux enfants atteints de maladies rares. Devant l'injustice pour ces enfants, depuis parfois leur naissance, des bénévoles se mobilisent pour récolter des fonds afin de porter soutien aux enfants mais également aux familles par le biais de dons en matériels, règlements de travaux, participation aux frais de transports parfois couteux, etc....

Le 13 mai, une centaine de personnes s'est déplacée pour assister à une représentation théâtrale de qualité offerte par la troupe "LA CATHA" d'Hauteville sur Fier avec l'interprétation de la pièce "Ne nous laissons pas abattre". Une buvette ainsi qu'une petite restauration ont agrémenté ce moment convivial. Grâce à la mobilisation de tous, les participants ont passé un moment de détente, d'échanges, d'émotion et de rires en présence des bénévoles de l'association.

L'association "COUP DE CŒUR" a reçu l'intégralité du bénéfice de cette soirée d'une valeur de 690,30€. Merci à tous ceux qui ont participé à cette réussite. Rendez-vous l'année prochaine pour une autre aventure "sociale"!

Les autres actions du CCAS

- La fête des parents le 27 Mai.

Petite nouveauté cette année, des plants de tomate cerise remplaçaient les roses traditionnellement offertes lors de la cérémonie.

- Le repas des aînés le 3 Décembre.

108 personnes ont partagé le repas confectionné par Carine GAILLAND de Marcellaz et servi par nos employés communaux : Sandrine, Thérèse, Anne et Éric !





Pour tous renseignements

CCAS
Place de l'hôtel de ville
74150 Rumilly
Tel : 04.50.64.69.02

Croix Rouge Française
Épicerie Jeanne BURDIN
21 place de l'hôtel de ville
74150 Rumilly
Tel : 04.50.02.40.43

L'épicerie Solidaire Jeanne Burdin

Qu'est-ce qu'une épicerie solidaire ?

C'est un lieu qui propose une aide alimentaire et un accompagnement budgétaire à des personnes qui rencontrent des difficultés financières liées à une baisse de revenus, une perte d'emploi, une séparation, une maladie...

Elle propose un grand nombre de produits variés de consommation courante, moyennant une participation financière de 10% (environ) du montant réel du produit. L'économie réalisée permettra ainsi de rembourser une dette ou de réaliser un projet.

Pour en bénéficier

- Habiter le canton de Rumilly
- Être majeur
- Remplir les conditions de ressources définies par l'épicerie Jeanne Burdin
- Constituer un dossier auprès de votre assistante sociale ou du CCAS qui sera soumis à la commission d'admission de l'épicerie.

L'accueil

Les bénévoles de la Croix Rouge accueillent et conseillent les personnes lors de leur passage à l'épicerie. Les usagers ont libre choix des produits qu'ils veulent acheter (le montant d'achat est accordé en fonction de la composition de la famille).

Un accompagnement

La Conseillère en Économie Sociale et Familiale du CCAS de Rumilly proposera :

- Un accompagnement budgétaire : un premier entretien permettra d'établir un contrat et un bilan sera effectué à la fin.
- Des recherches d'économies.
- Des conseils en équilibre alimentaire (idées, recettes..) et dans l'organisation de la vie quotidienne.
- L'animation d'informations collectives sur divers thèmes du quotidien.
- Un accompagnement si besoin vers d'autres partenaires sociaux.

Aide à la complémentaire santé de la CPAM

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie accompagne les assurés en fonction de leurs ressources et peut les faire bénéficier d'une complémentaire santé. Elle propose ainsi deux dispositifs :

- la couverture maladie universelle complémentaire (CMUC) qui complète la prise en charge de l'Assurance Maladie et permet de réduire significativement les dépenses de santé restant à payer par l'assuré,
- l'aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS), sous forme d'une attestation chèque déductible auprès de l'organisme de santé choisi par l'assuré parmi les offres labellisées, en fonction du socle de garantie.

Pour connaître vos droits, connectez-vous sur ameli.fr > Assuré > Droits et démarches > Difficultés financières > Simulateur de droits.

N'hésitez pas à demander une assistance à la constitution de votre dossier en vous adressant à votre caisse d'Assurance Maladie :

- par mail : connectez-vous sur votre compte ameli, rubrique « Ma messagerie »,
- par téléphone : appelez le 36 46 (service 0,06 €/min + prix appel)

ou au centre communal d'action sociale (CCAS) de votre ville. Votre CCAS pourra également, avec votre accord, transmettre directement votre dossier à votre caisse d'Assurance Maladie.

Vie communale Associative

Au fil du temps

L'année du comité des fêtes

L'année 2017 du comité des fêtes, n'en déplaie aux rabat-joie, a été marquée d'amour et d'amitié.

Comme d'habitude me direz-vous, mais cette année nous avons sorti le grand jeu !

Le vide-grenier, fin avril, a cependant surtout fait preuve de sérieux et de cadrage. En effet, chaque année l'affluence est record, et nous nous devons de faire au mieux pour assurer la sécurité de tous, automobilistes comme piétons. Nous avons alors décidé de prendre les choses en mains, d'optimiser l'utilisation des parkings, et de rendre légitime le stationnement sur la route de Vaudry, qui se faisait jusqu'à présent de façon... sauvage ! Ainsi, avec les démarches nécessaires, nous avons décidé de placer cette route en sens unique, à savoir dans le sens de la montée, pour permettre aux véhicules de se garer tranquillement sur la voie de droite. Petit rappel qui servira certainement pour les années suivantes : lorsqu'une voie est à sens unique, cela signifie qu'il est interdit de l'emprunter dans l'autre sens, et ce quel que soit le statut de l'automobiliste... il s'agit simplement d'une question de sécurité. Bref, nous avons bien joué aux gendarmes, et tout s'est déroulé sans accro. Nous retiendrons surtout que la journée a été bien fréquentée et que comme toujours, les exposants de plus en plus nombreux ont réalisé les affaires souhaitées. Une vraie satisfaction !



Début juin, c'est avec les voisins qu'on a commencé à sentir les prémices d'une amitié débordante. Sous un soleil de plomb, le rendez-vous était donné au bout du stade de foot avec le désormais acquis code couleur et les déguisements de rigueur.

Et quel casting ! Des footballeurs, des gendarmes, des bonnes sœurs, des diabolins, des chasseurs, le père et la mère Noël,... et des bières au nom douteux ! Quant aux jeux organisés par la suite... toutes les personnes présentes s'accordent pour dire qu'il fallait être là pour en savoir davantage. Alors l'année prochaine, soyez présents ! Notre commune possède son lot de boute-en-train qui savent user de leurs talents avec brio, et nous les en remercions pour ces minutes de fous-rires ! Bravo encore au groupe « Chez Cochet/Hauterive » qui a remporté le trophée bien mérité !

Fin juin/début juillet on relève d'ordinaire le défi de faire bouger les plus sportifs en organisant la randonnée pédestre. Mais cette année, un trop-plein d'amour a fait vaciller le cœur de deux de nos membres du bureau qui ont dit « oui » à leur conjoint respectif, le tout en l'espace de deux week-ends ! Alors, comme annoncé l'année dernière dans ces mêmes pages, on ne s'est pas fait prié pour réorienter nos priorités et accompagner nos jeunes tourtereaux durant ces deux journées d'amour débordant. On ne peut que les féliciter à nouveau et les remercier pour ces moments partagés avec eux. Et d'ailleurs, on dit bien jamais deux sans trois... A suivre !

Le mois d'août est arrivé bien vite, et avec lui un convoi de 56 allemands venus tout droit de Sindeldorf pour célébrer devinez quoi... une amitié de 58 ans ! Il y a deux ans, nous avons fait le voyage outre-Rhin, il nous fallait donc rendre la pareille cette année et préparer un beau programme pour nos amis. Le jeudi soir, suite à un voyage qu'aucune panne n'est venue assombrir, et un accueil au péage d'Alby en grandes pompes (merci à nos artistes pour la belle remorque !), la répartition dans les familles se faisait dans une salle polyvalente décorée des dessins et poèmes des enfants de CM, auxquels nous avons présenté le jumelage en juin. La soirée se terminait ensuite par le repas dans les familles d'accueil. Le vendredi matin, le rendez-vous était donné tôt pour un départ en car vers Cerdon, ses grottes et son vin pétillant, et la fraîcheur que chacun d'eux peut procurer par cette chaleur aoûtienne. Une visite de ferme pour agrémenter le tout et nous faisons une halte au marché du terroir à Rumilly pour terminer la journée. Certains affirment avoir entendu chanter un peu plus tard dans la nuit alors que le village dormait... Ce phénomène étrange se reproduit souvent en de telles occasions, mais si beaucoup en connaissent la source, personne ne la dévoile jamais...

Le samedi, après tous ces kilomètres parcourus, nous avons décidé de rester sur la commune et d'organiser un grand jeu de piste : rébus, devinettes, concours de traite, course en sac, pesée du cochon... De quoi amuser tout le monde avant la soirée officielle organisée le soir-même dans la salle de la fruitière. Ce fût le moment pour chaque responsable de prendre la parole, sous les applaudissements de l'auditoire, mais au fur et à mesure avec les gargouillis des estomacs de l'auditoire ! Oh oui, on y tient à notre amitié, et on parlerait des heures durant, mais promis, la prochaine fois on raccourci ! La soirée se poursuivait avec les résultats des jeux et les récompenses, l'ouverture du bal et des fûts de bière allemande, et des moments d'amusement et de fraternité au son des rires



Rappel de la composition de l'équipe après l'Ag de février 2017. :

Le bureau : Cyril Aymonier (Président), Clément Bouchet (Vice-Président), Perrine Castagna (Secrétaire), Charles Delon (Trésorier), Laurent Sauthier (Trésorier adjoint).

Les membres : Alain Tranchant, Ambre Giroud, Aurélien Bouchet, Didier Giroud, Guillaume Lambert, Jérémy Mouton, Justine Bouchet, Laura Lambert, Laurie Giroud, Lise Vergain, Manon Croset, Marie-Laure Giroud, Mireille Thomé, Pascale Bontron, Raphaël Tomanin et Solenne Labrune.

et des tubes germaniques « Hulapalu » ou encore « Johnny Däpp »... On s'en rappellera!

Le dimanche, après la traditionnelle messe, un apéritif prévu à la salle et ponctué par la toute fraîche chorale permettait de remettre les fêtards de la veille sur pieds. Ils étaient beaux nos chanteurs, et nous n'étions pas peu fiers de les voir enthousiasmer le public franco-allemand, autorisé à claquer des doigts en guise d'applaudissements! Le chef de cœur tenait en effet à préserver le rendu de tout ce travail pour que nous l'appréciions à sa juste valeur. Merci et bravo à tous!

Le reste de la journée laissait carte blanche à chaque famille d'accueil pour faire (re)découvrir notre belle région à nos invités, avant de se réunir une nouvelle fois dans notre grande salle pour célébrer le repas d'adieux. Une nouvelle représentation de la chorale (sous de vrais applaudissements!), quelques morceaux de guitare du plus grand rockeur de la commune, et quelques mots pour remercier l'ensemble des bénévoles, et nous terminions ce séjour par une fête toute aussi résonante que la précédente.

Le lundi matin, quand l'heure du départ fût venue, les habituelles larmes poussées par la fatigue, le relâchement et la tristesse de la séparation venaient une nouvelle fois prouver (était-ce nécessaire?) la force des liens qui unissent nos deux villages. Si aucun amour (officiel!) n'a encore émergé de ces échanges, on s'accorde tout de même pour se dire qu'on les aime de tout cœur ces gens-là, et que ce n'est pas prêt de s'arrêter! Et puis ce qui rend ces échanges encore plus beaux, c'est qu'ils parviennent à renforcer encore un peu plus les liens entre Marigniens.

Mais à peine le temps de savourer ces instants et de se remémorer les souvenirs notamment laissés par le photomaton qu'il nous fallait plancher sur l'évènement suivant, à savoir la fête de la bière. Une bonne choucroute, de la bière alsacienne cette fois-ci, un animateur, et quelques confettis en forme de chope (spéciale dédicace), et nous avions tout ce qu'il fallait pour vous proposer une belle soirée pour clore l'année. Il faut bien avouer que lors des dernières éditions, victimes de notre succès, nous gardions un sentiment partagé après ce grand rendez-vous... « n'était-ce pas trop? »

Cette année, nous avons décidé de limiter la pub, et de faire marcher le bouche à oreille, pour retrouver le cocon amical des premières éditions et redonner à cette fête la saveur d'une fête de famille. Dans la foulée, nous avons même renouvelé traiteur et animateur. Niveau repas, carton plein et objectif atteint. Niveau fréquentation de la soirée hors-repas, recul flagrant, mais comme espéré ambiance nettement améliorée! En effet, pas de débordement, et une piste de danse accessible même aux organisateurs, on a vraiment apprécié.

Cerise sur le gâteau, trois irréductibles allemands que les kilomètres n'effrayent pas s'étaient joints à nous pour le week-end, et en tenue traditionnelle s'il vous plaît! « Däpp Däpp Däpp »...

Enfin, pour terminer l'année, nous décidions de nous joindre une nouvelle fois à nos amis du Rayon de Soleil autour d'une buvette du marché afin de récolter des fonds pour le téléthon.

« Venez boire un vin chaud, vous ferez une bonne action! ». Le slogan fonctionne puisque ce sont près de 330€ qui ont été reversés à l'AFM-Téléthon cette année. Un grand merci aux participants!

Ajoutons à cela qu'il s'agissait d'une action en compagnie d'une association avec qui nous avons des liens particuliers, et que la bonne humeur est toujours présente.

Alors voilà, si dans tout ça il vous est impossible de percevoir l'amour et l'amitié dans lesquels nous avons baigné cette année, en voici une dernière couche. Un immense merci à tous les participants à nos manifestations, et à tous les bénévoles extérieurs qui ont contribué à leur réussite et en particulier à l'organisation du jumelage qui nécessite beaucoup d'énergie. Chaque contribution est importante, petite ou grande, et permet de créer un ensemble solide. Merci à tous!

Nous tenons également à remercier la mairie pour son soutien et sa participation aux frais d'organisation du jumelage, ainsi que Mme Roederer, directrice de l'école, pour la participation des enfants et l'intérêt porté à notre jumelage.



Une dernière info : le prochain échange du jumelage se fera à Sindeldorf du 25 au 29 juillet 2019, et nous fêterons là-bas les 60 ans de cette amitié unique. D'ici là, vous retrouverez le calendrier de nos manifestations de 2018 au dos du bulletin pour entretenir la vie festive de notre commune.

Pour clore, un immense merci du président à l'équipe des polos bleus qui a encore consacré de nombreuses heures à notre association. Un peu de stress, beaucoup de pression, mais tellement de bonheur... Rappelez-vous cette petite vidéo... « ..., c'est dit ».

Bonne année 2018 à tous.

C.A.



Un rayon de soleil très actif

Beaucoup de manifestations ont ponctué l'année 2017, en voici un résumé :

- Assemblée générale 18/1/17 : 80% de participants
- Repas Morue à Saint Felix : 111 personnes
- Anniversaires : 7 personnes auront fêté leurs anniversaires à la salle des fêtes de Marigny en compagnie de tous leurs collègues et amis
- Repas « fin de gym » au Bistrot Duo : 64 personnes
- Sorties montagne le mercredi pendant tout l'été pour une 12e de personnes sorties prolongées jusqu'en octobre avec le beau soleil que nous avons eu.
- Sortie annuelle 7/9/17 (visite guidée du musée de l'horlogerie à Cluses, déjeuner traditionnel au bord du lac de Montriond, visite au musée de la musique mécanique aux Gets) : 57 personnes
- Repas Diots Polente : 251 personnes
- Découverte du Conseil Départemental
- Fricassée d'Alby le 11/11 : 33 personnes
- Journée « zone de gratuité » le 18/11 : nous avons tenu la buvette et préparé les repas pour les organisateurs
- Téléthon le 7/12 en compagnie du Comité des Fêtes
- Art Floral le 19/12

Toutes ces animations ont été possibles grâce à la mobilisation et l'implication du Bureau et de son Président François VERGAIN.

Notre prochaine assemblée générale se tiendra le jeudi 11 janvier 2018.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et une année 2018 pleine de bonheur.



Les coprins d'abord

Pour notre association, cette année a été riche en événements.

Tout d'abord notre assemblée générale qui a eu lieu le 7 avril a vu notre effectif augmenter sensiblement. Nous avons mis en place des séances de détermination ouvertes à tout public. Nous avons eu quelques personnes qui sont venues faire examiner leur cueillette et qui ont eu les réponses à leurs questions. Nous avons fait une sortie nature dans les Bauges avec cueillette, détermination et... pique-nique !

Le 1er octobre a eu lieu notre exposition annuelle avec plus de 210 espèces. Elle a remporté un bon succès avec la mise en place cette année d'une "table des confusions" où chacun a pu constater qu'il était très facile de confondre les espèces. Encore une fois nous vous conseillons de ne pas prendre de risque, d'être sûr de votre récolte et dans le doute de vous abstenir ou de faire appel à un mycologue averti. Pendant cette exposition, à plusieurs reprises, un de nos mycologues a mis en garde nos visiteurs sur la cueillette et surtout sur le fait d'éviter à tout prix d'utiliser des sacs en plastique qui par

combinaison chimique peut rendre très toxiques des espèces comestibles. Le lundi était réservé aux élèves de Marigny et à cette occasion un chèque a été remis à la directrice en remerciement des belles décorations réalisées par les écoliers.

Le 11 octobre notre participation avec 70 espèces à la Fête de la Science à Rumilly a été appréciée et a eu de nombreux visiteurs venus s'informer sur le monde du champignon, nous avons saisi l'occasion pour rétablir la vérité sur les idées reçues en matière de cueillette, de gastronomie etc...

Nous avons été sollicités par Gruffy pour participer à la "R'vola", plus de 110 espèces ont été exposées et beaucoup de visiteurs ont été très intéressés.

L'année se termine avec une deuxième animation du marché où nous proposons vin chaud et champignons à la grecque en accompagnement et vente de barquettes pour les amateurs.

Nous donnons rendez-vous aux amoureux des champignons le 16 mars 2018 pour notre assemblée générale.

En attendant, l'association "Les Coprins d'abord" vous remercie de l'attention que vous lui portez et vous souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le président, G. Bocquet.

Nouvelle activité à la « Gym pour tous »

Après les efforts effectués chaque mardi à 20H15, après les cours de gym, vous pouvez désormais vous relaxer tous les mercredis à 20H00, en vous initiant au « Qi Gong Tai-Chi ».





L'Association des Parents d'Elèves

Qu'est-ce que l'APE ? C'est l'Association des Parents d'Elèves. Elle est composée de parents d'élèves de l'école de Marigny avec un bureau (Président, trésorier et secrétaire) ainsi que des membres actifs.

Son but est de récolter des fonds pour financer des activités et du matériel pour l'école. Elle vient en cela, compléter les aides de la mairie.

L'APE organise 4 grands évènements chaque année : la fête de l'Automne en Octobre, la vente de sapins de Noël en Décembre, le Carnaval en Mars/Avril et la fête de l'école en Juin/Juillet.

Tous les bénéfices de ces ventes vont permettre aux enfants de l'école de bénéficier de matériels, ainsi que de sorties sans demander de participation financière aux parents. Pour continuer nous avons besoin de vous et d'un peu de votre temps, votre présence aux évènements est essentielle à la réussite de notre projet.

Le 14 Octobre dernier l'APE a organisé sa traditionnelle fête d'Automne : la fête du Bidoyon. Cette journée automnale mais ensoleillée nous a permis de presser et de vendre une centaine de litres de jus de pommes. Ces dernières sont une production locale (offertes gracieusement par Thomas Leprince). Au cours de ce moment convivial, nous avons également pu vous proposer des pains cuits au four à bois, des tartes aux pommes (merci aux parents qui les ont préparées) et la fameuse polente accompagnée de succulents diots! Nouveauté cette année : des bugnes faites maison! Merci à tous les participants d'être venus nous rendre visite sur nos différents stands.

Notre année s'est terminée le 8 Décembre avec l'organisation d'une vente de sapins de Noël (uniquement sur pré-commande), pendant laquelle nous proposons également des crêpes salées et sucrées et du vin chaud.

Notre prochain rendez-vous sera le Carnaval, le samedi 24 Mars 2018 !

LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

Notre commune peut s'enorgueillir d'un tissu associatif relativement riche, rapport à son nombre d'habitants !

Ce ne sont pas moins de 14 entités qui animent la vie locale par diverses manifestations, listées dans le calendrier au dos de ce bulletin.

Voici la liste de ces associations avec le nom de leur président(e). Vous pouvez retrouver cette liste sur le site internet de la commune, avec pour certaines associations un formulaire de contact, les dernières actualités, les liens vers leur propre site ou page facebook...

Coup de Coeur

Association caritative

Madeline GARCIAZ

Comité de cantine

Education, Gestion de la cantine des écoles

Fabrice MAZUIR

Football-club de Marigny Saint Marcel

Association sportive

Clotilde MIRALLES

Comité des fêtes

Animation de la commune et organisation du Jumelage

Cyril AYMONIER

Les mordus de la petite raquette

Association sportive (Tennis de table)

Thibault MANGIN

Le Rayon de soleil

Le Club du 3ème âge

François VERGAIN

La confrérie de L'Ardente épée

Association sportive et culturelle

Renaud LISKA

Les coprins d'abord

Association mycologique

Gérald BOCQUET

L'Association des parents d'élèves

Gestion périscolaire

Claire PERARD

La gymnastique pour tous

Association sportive

Nicole PAULET

Les ateliers musicaux de l'Albanais

Association culturelle musicale

Auguste AUGUSTIN

L'Association de la chasse

Association de chasseurs (AICA)

Christian BACHELLARD

Goshin Ryu

Association sportive

Jean-Charles LIMOGÉ

De Gueules et d'Argent

Association culturelle historique

Nathanaël DOS REIS

Pêle Mêle

La recette de tatan Fifine

LE GÂTEAU A LA GRENOBLOISE

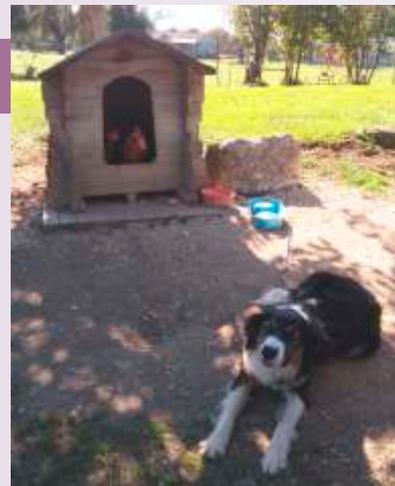
Ingrédients : 200g de noix, 200g de sucre cristallisé, 2 œufs

- *·Passez les noix à la moulinette*
- *·Mettre dans un saladier le sucre et les œufs*
- *·Mélanger jusqu'à obtenir un mélange blanc*
- *·Ajouter les noix en brassant bien*
- *·Beurrer un moule et y déposer le tout*
- *·Enfourner 35 minutes à four moyen*
- *·Déguster très froid*

Le petit + : ce gâteau peut se manger avec une crème au café !

Insolite !

Quand les poules prennent le pouvoir, le chien rit jaune... Envoyez-nous vos photos insolites pour aider tout le monde à garder le sourire !



Communication : Associations, Entreprises, Artisans...

La municipalité vous permet de communiquer auprès des habitants de la commune et des environs, par le biais de différents supports : bulletin de fin d'année, Marigny-Saint-Marcel Info, site internet et page facebook. Vous pouvez ainsi diffuser gratuitement toute activité, manifestation, actualité...

Pour profiter de ces moyens mis à votre disposition, contactez Cyril Aymonier par courriel à l'adresse de la mairie (communemarignystmarcel@orange.fr) ou via le formulaire de contact sur le site internet de la commune : www.marignysaintmarcel.fr

Dégradations et vandalisme

Faut-il le rappeler, la nature n'est pas une décharge. Et pourtant, on retrouve chaque année de nombreux déchets bien souvent encombrants, à l'image de ces sièges de voiture retrouvés entre « chez Cochet » et « Hauterive ». Dans le même registre, le dépôt d'ordures non adapté au domaine de la Fruitière se fait de plus en plus fréquent... alors que la déchèterie d'Alby est toute proche ! Les caméras situées à proximité des containers servent à protéger les citoyens, mais également les professionnels chargés de nettoyer les lieux et la nature qui les entoure, alors pensez-y !



Un plan au cimetière

L'idée avait déjà été évoquée à plusieurs reprises, elle est désormais actée puisqu'un plan du cimetière a été élaboré et affiché à l'entrée de celui-ci côté parking



Qui effraie qui ?



Notre commune fait partie des lieux privilégiés où la chouette effraie niche, et Didier Besson, responsable du programme de protection de l'espèce au sein de la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Haute-Savoie (LPO74) nous éclaire sur son action.

« Nous avons procédé depuis deux ans à la pose de 3 nichoirs sur la commune de Marigny-Saint-Marcel. Le premier est installé à la Médicée, il est occupé depuis le début et il a vu naître 10 jeunes chouettes. Les deux autres se situent dans le clocher de l'église, et un chez Philippe et Edith Tranchant mais ils sont encore trop récents pour donner des résultats.

L'effraie des clochers est une espèce dite "patrimoniale", c'est à dire qu'elle a pris l'habitude de vivre près des hommes ; depuis une vingtaine d'années ses effectifs sont en baisse, notamment en région Rhône Alpes. Ceci est dû essentiellement à la perte de son habitat, aux pratiques agricoles, et à l'engrillagement des clochers qui la prive de refuge.

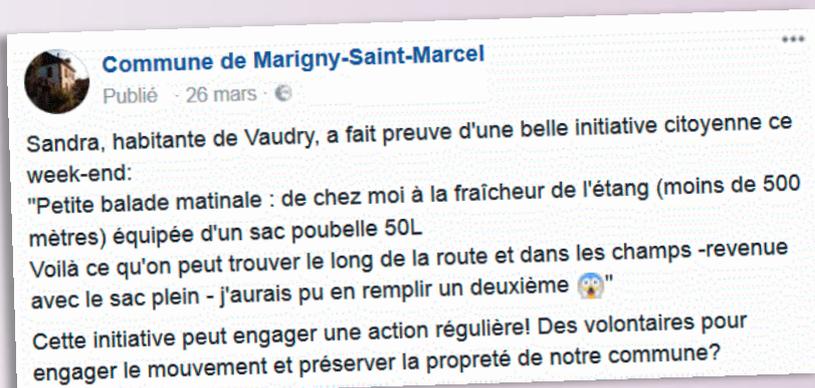
C'est pour cela que la LPO74 a entrepris de lui venir en aide en posant des nichoirs dans les églises ouvertes ou chez les agriculteurs. Cette méthode qui s'inscrit sur le long terme donne de bons résultats. A noter le très bon accueil de la commune de Marigny-Saint-Marcel qui nous a autorisés à installer un nichoir après la réfection du clocher et un grand merci à M et Mme Tranchant pour la mise à disposition de leur grange. La chouette effraie est intégralement protégée depuis 1976. »

Alors si vous croisez une chouette, prenez bien soin de ne pas l'effrayer...

Initiative citoyenne

Au mois de mars dernier, une belle initiative citoyenne a été partagée sur la page facebook de la commune :

Plusieurs communes voisines engagent ce genre d'actions par le biais de leurs associations... l'appel est lancé !



Pêle Mêle

Au tableau d'honneur : nos jeunes retraités de la commune

Ça bouge en mairie !

Au printemps, à un mois d'intervalle, nos deux agents municipaux Jean-François Chapuis et Henri Thomasset ont fait valoir leur droit à la retraite. Afin de fêter ces départs, une cérémonie était organisée en leur honneur le 30 mai. On se rappelait que Jean-François était entré en mairie par un contrat emploi service en octobre 1999, alors qu'Henri avait débuté à plein temps en novembre 2003. 18 et 14 années de travail, pour l'un et l'autre, au service de la commune et de ses administrés !



Au conseil, certains s'amusaient à surnommer notre employé municipal « Henri II », le titre de Ier étant déjà occupé par son aîné ou... était-ce dû au fait qu'il était hiérarchiquement inférieur ? Pour exactement les mêmes raisons, on aurait pu aussi dire Jean-François II, concernant son collègue, le Maire et son Ier adjoint ayant des prénoms identiques à leurs deux employés ! Il manquait certainement le côté historique à ce second surnom potentiel... Peu importe le fait insolite c'est que : les deuxièmes sont partis avant les premiers !

Nous souhaitons une très longue et heureuse retraite à tous les deux, et souhaitons une nouvelle fois la bienvenue à leur unique remplaçant, Eric Angel, qui s'est d'ores et déjà parfaitement acclimaté à l'ambiance Marignienne. Et nous sommes certains qu'il nous offrira également les mêmes services. Ajoutons cependant une petite nuance... il sera le premier car il n'y a plus... d'Eric parmi les élus !

JEUX : Les réponses à nos (vos) questions...

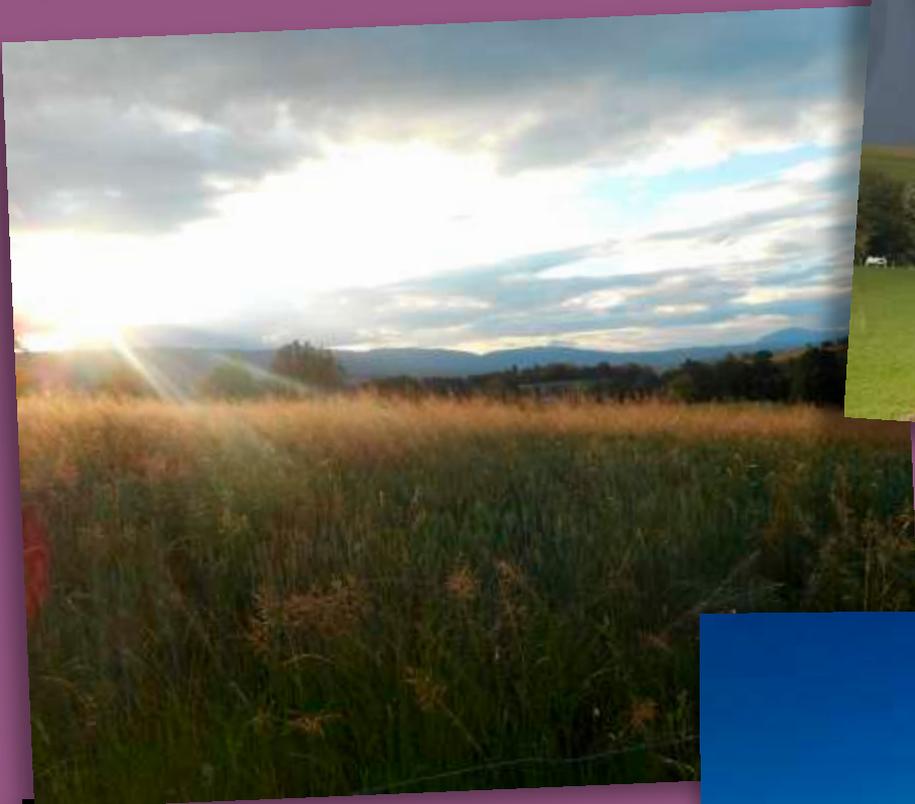
Jeu n°1 : le bon blason est le n°5

Jeu n°3 : voici la liste des hameaux, du moins peuplé au plus peuplé : Bel-Air (7), Les Grives/Loquois (16), chez Cochet (24), Hauterive (25), Les Echottiers et le Villet (29), chez Vidal (32), le Vieux Marigny (48), le Grand Norbet (57), la Grelaz (61), Vaudry (68), Saint-Marcel/les Cornes (79), le Chef-Lieu (104), et Vons (123). Soit un total de 702 habitants lors du dernier recensement !

Jeu n°5 : voici les réponses aux 12 définitions :

- 1 : Blanc
- 2 : Bouttets (du nom de l'impasse menant au château d'eau, à 504m d'altitude)
- 3 : Fruitière
- 4 : Marinius
- 5 : Pain (la dernière fête du pain a eu lieu en 2000)
- 6 : Maison Blanche (l'impasse du hameau « le Villet »)
- 7 : Tissot (Jean de son prénom, maire de la commune de 1976 à 2001)
- 8 : Routes (sans son unique route goudronnée, le lieu-dit « les Routes » serait bien isolé !)
- 9 : Sindeldorf
- 10 : Nant Boré
- 11 : Benoit (nom de notre église)
- 12 : Grives

*Au fil des
saisons ...*





Calendrier des manifestations

2018

Janvier

Jeudi 11 janvier - Assemblée générale du "Rayon de soleil" – Salle de la Fruitière

Vend. 19 janvier - Vœux de la Mairie 19h30 - Salle de la Fruitière

Dimanche 21 janvier - Concours de belote de l'Association Coup de cœur - Salle de la Fruitière

Février

Vend. 02 février - Assemblée générale du Comité des fêtes – Salle de la mairie

Samedi 03 février - Soirée "gromailles" des Patoisants de l'Albanais - Salle de la Fruitière

Vendredi 09 février - pièce de théâtre des Balouriens de Chainaz avec l'AICA – Salle de la Fruitière

Mars

Vendredi 16 mars - Assemblée générale des Coprins d'Abord – Salle de la mairie

Samedi 17 mars - Assemblée générale de l'Association Coup de cœur – Ancienne salle des fêtes

Samedi 24 mars - Carnaval de l'APE - Défilé dans la commune & Salle de la Fruitière

Samedi 31 mars - Tournoi de ping-pong avec les Mordus de la petite raquette - Salle de la Fruitière

Avril

Samedi 14 avril - Soirée moules/frites du Football Club Marigny - Salle de la Fruitière

Dimanche 29 avril - Vide-grenier du Comité des fêtes - Domaine de la Fruitière

Mai

Samedi 26 mai - Cérémonie de la fête des mères de la Mairie - Salle de la Fruitière

Juin

Vendredi 1er juin - Tournoi de pétanque du Football Club Marigny – Stade Jean Blanc

Samedi 02 juin - Fête des Marigniens du Comité des fêtes - Domaine de la Fruitière

Samedi 09 juin - Tournoi des jeunes du Football Club Marigny – Stade Jean Blanc

Samedi 23 juin - Fête des Ecoles de l'APE – Salle de la Fruitière

Mardi 26 juin - Assemblée générale de la Gym pour tous – Salle de la mairie

Juillet

Mercredi 04 juillet - Concert celtique des Ateliers musicaux de l'Albanais – La Médicée

Vendredi 06 juillet - Tournoi de pétanque du Football Club Marigny – Stade Jean Blanc

Dimanche 08 juillet - Randonnée pédestre du Comité des fêtes – Salle de la Fruitière

Octobre

Dim. 07 octobre - Exposition de champignons des Coprins d'abord - Salle de la Fruitière

Samedi 13 octobre - Fête de l'automne de l'APE - Chef-lieu

Dim. 21 octobre - Repas Diots-polente du Rayon de soleil - Salle de la Fruitière

Novembre

Samedi 03 novembre - Fête de la bière du Comité des fêtes - Salle de la Fruitière

Dim. 18 novembre - Cérémonie de l'Armistice de la Mairie - Monument aux morts

Samedi 24 novembre - Soirée du Football Club - Salle de la Fruitière

Décembre

Dim. 02 décembre - Repas du 3ème Âge CCAS/Mairie - Salle de la Fruitière

Vend. 07 décembre - Vente de sapins de l'APE - Salle de la Fruitière

Dimanche 16 décembre - Concert de Noël des Ateliers musicaux de l'Albanais

